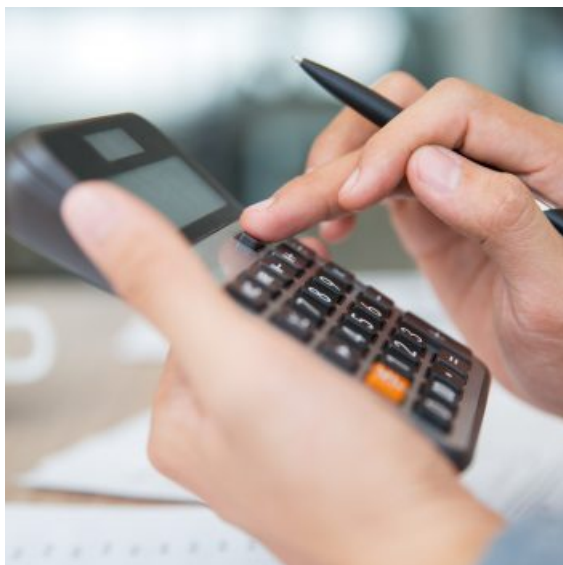


## **Revalorisation du point d'indice en vue : si celle-ci se concrétise, c'est une bonne nouvelle pour les 5,5 millions d'agents publics.**

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION



**L'UNSA fonction publique poursuivra sa mobilisation et son action pour obtenir que cette annonce devienne réalité. A minima, une revalorisation à la hauteur de l'inflation s'impose.**

## **Revalorisation du point d'indice en vue : si celle-ci se concrétise, c'est une bonne nouvelle pour les 5,5 millions d'agents publics.**

L'UNSA Fonction Publique revendique depuis des années le dégel de la valeur du point d'indice.

Depuis 2011, le point d'indice n'a été réévalué qu'une seule et unique fois avec une « hausse de 1,2% » (répartie en deux fois 0,6% : le 1er juillet 2016 et le 1er février 2017).

**L'UNSA exigeait son augmentation de manière significative pour maintenir l'attractivité de la fonction publique. Cette exigence est renforcée par le retour de l'inflation galopante (3,6 % sur un an en février 2022, données de l'Insee).**

Il aura fallu l'annonce d'une mobilisation nationale le 17 mars pour que le gouvernement accepte

de voir les choses en face.

Les employeurs publics ne pouvaient pas être les derniers à agir pour leurs personnels.

L'UNSA fonction publique poursuivra sa mobilisation et son action pour obtenir que cette annonce devienne réalité. **A minima, une revalorisation à la hauteur de l'inflation s'impose.**

Par ailleurs, l'annonce de la revalorisation des frais kilométriques de 10% correspond là encore à une revendication portée par l'UNSA.

Aux côtés de tous les agents publics, fonctionnaires et contractuels, l'UNSA continuera de se mobiliser pour défendre leur pouvoir d'achat.

*Bagnolet le 14 mars 2022*

*Luc Farré*

*Secrétaire général de l'UNSA Fonction Publique*

**UNSA Fonction Publique**

21 rue Jules Ferry - 93170 Bagnolet

Tél. 01 48 18 88 29 - fax 01 48 18 88 95

courriel : [unsa-fp@unsa.org](mailto:unsa-fp@unsa.org)

